

**Décision n° 2017-0261**  
**du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes**  
**en date du 21 février 2017**  
**abrogeant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées**  
**délivrées à diverses entités**  
**pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile**

Le président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2013 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2016-0519 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 12 avril 2016 modifiant la décision n° 2015-0160 portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 7 novembre 2016 portant délégation de signature ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l'annexe à la présente décision ;

**Décide :**

**Article 1.** Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

**Article 2.** Le directeur Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux titulaires.

Fait à Paris, le 21 février 2017,

Pour le Président et par délégation

Rémi STEFANINI  
Directeur Mobile et Innovation

**Annexe à la décision n° 2017-0261**  
**du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes**  
**en date du 21 février 2017**

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants  
 Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198301197	SOC LYON PARC AUTO POUR	69 LYON	2 UHF
198501267	RADIO TAXI DIEPPOIS	76 DIEPPE	2 VHF
198602289	COMMUNE SAINT-GEORGES-D'ORQUES	34 ST GEORGES D'ORQUES	2 VHF
198900728	REGIE DU PORT DE PLAISANCE	17 LA ROCHELLE	2 VHF
198903266	ACCES TAXI	78 CHATOU	2 VHF
199000462	DIR INTERREG SCES PENITENTIAIRES	69 VILLEFRANCHE SUR SAONE	8 UHF
199100709	THALES ALENIA SPACE FRANCE	06 CANNES	1 UHF
199101558	E T A HUREZ	59 HAYNECOURT	1 VHF
199202657	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	33 BORDEAUX	2 VHF
199211771	THALES ALENIA SPACE FRANCE	06 CANNES	1 UHF
199402468	INDIGO PARK	59 LILLE	1 UHF
199500587	THALES ALENIA SPACE FRANCE	06 CANNES	2 UHF
199502354	OFFICE DU TOURISME	34 AGDE	2 UHF
199505416	THALES ALENIA SPACE FRANCE	06 CANNES	1 UHF
199700753	THALES ALENIA SPACE FRANCE	06 CANNES	1 UHF
199701143	CAUVIN YVES JOSEPH HENRI	28 CLOYES SUR LE LOIR	2 VHF
199701654	STERIMED SAS	66 AMELIE LES BAINS PALALDA	2 UHF
200100193	LAFARGE GRANULATS FRANCE	69 ST LAURENT DE CHAMOUSSET	1 UHF
200300915	VINCI PARK SERVICES	83 TOULON	2 UHF
200500589	H AIR	69 COLOMBIER SAUGNIEU	2 UHF
200601447	COMMUNE PORT ST LOUIS DU RHONE	13 PORT ST LOUIS DU RHONE	1 VHF

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
200700206	SYNDICAT PUBLIC PRODUCTION D'EAU	31 CALMONT	1 UHF
200701193	SLICK ET STOCK ORGANISATION	78 MORAINVILLIERS	1 UHF
200701692	ISS PROPLETE	31 BLAGNAC	1 UHF
200800447	GENERALI VIE	75 PARIS	2 UHF
200801192	SCEA LE P A C	17 ST DENIS DU PIN	1 UHF
201000945	SPGO COTE NORMANDE	14 HEROUVILLE ST CLAIR	2 UHF
201001096	CONSERVES FRANCE	13 TARASCON	3 UHF
201100099	SPGO COTE NORMANDE	14 IFS	1 UHF
201101519	CTRE BALNEOTHERAPIE D'AIX EN PCE	13 AIX EN PROVENCE	1 UHF
201200990	ASS ENSEIGNEMENT DEVELOPPEMENT	41 LA CHAUSSEE ST VICTOR	2 VHF
201301961	SCEA LE PAC	17 ST DENIS DU PIN	1 VHF
201302271	CTRE HOSPITALIER DAUMEZON	45 FLEURY LES AUBRAIS	1 UHF
201500967	COVOITURAGE DU CHER	18 FUSSY	2 UHF
201501214	LEGENDRE ILE DE FRANCE	93 ROMAINVILLE	1 UHF
201501326	VERIN PHILIPPE	45 PITHIVIERS	1 VHF
201600065	ENTREPRISE GENERALE LEON GROSSE	75 PARIS	1 UHF